



Demande de saisine au prud'hommes

Par **laudy_old**, le **27/11/2007** à **17:08**

je suis obligée d'envoyer mon ex employeur au prud'homme car cela fait 5 mois que j'attends mon attestation assedic. je suis assistante maternelle agréée et mon employeur est un particulier comment cela se passe ? ai je droit à une astreinte par jour de retard ou non ? si oui combien ? sachant qu'il ne touche pas beaucoup niveau salaire. De plus, comment je fais s'il me donne mon attestation maintenant que j'ai envoyé mon dossier. Puis je annuler la procédure ou encore puis-je refuser de prendre l'attestation en attendant le conseil des prud'hommes
merci d'avance